

# Liste de vérification de la planification successorale

Un plan successoral peut tenir compte de vos valeurs actuelles et de ce que vous souhaitez pour vos proches pour l'avenir. Utilisez cette liste de vérification pour vous aider avec certains des principaux éléments qui permettent de créer un plan successoral efficace. Si vous avez déjà un plan, ces questions peuvent vous aider à déterminer s'il est toujours pertinent et à jour. N'oubliez pas que votre conseiller est là pour vous aider en cours de route, notamment pour mettre à jour votre plan successoral et pour faire appel à une équipe d'experts qui peuvent vous aider avec des stratégies précises.

<b>Répartition des biens</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne s'applique pas à moi</b>
Avez-vous préparé et signé votre testament?			
Avez-vous vécu des événements marquants de la vie (p. ex., un mariage, la naissance d'un enfant, l'achat d'une nouvelle maison) au cours de la dernière année? Si oui, songez à revoir votre testament.			
Votre testament a-t-il été mis à jour au cours des deux ou trois dernières années? Si non, vous devriez penser à revoir votre testament.			
Votre testament tient-il compte avec exactitude de la façon dont vous aimeriez répartir vos biens personnels ou à l'échelle mondiale, tels que les comptes d'épargne et de placement, les biens immobiliers, les collections d'art, les bijoux et les polices d'assurance?			
Votre testament comprend-il vos actifs numériques, comme des devises numériques et des comptes de médias sociaux?			
Votre conjoint ou conjoint de fait est-il cotitulaire de vos biens ou de vos placements?			
Avez-vous désigné des bénéficiaires pour vos comptes enregistrés (REER, FERR, CELI), vos polices d'assurance, vos rentes et vos prestations de décès ou vos régimes d'avantages sociaux offerts par l'employeur?			
Vos bénéficiaires désignés sont-ils à jour?			
Avez-vous consulté un fiscaliste pour planifier l'incidence potentielle de l'impôt à payer à votre décès?			
<b>Nomination des personnes clés</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne s'applique pas à moi</b>
Avez-vous choisi un exécuteur testamentaire ou liquidateur?			
Avez-vous choisi un exécuteur testamentaire ou liquidateur suppléant au cas où votre premier choix ne serait pas disponible?			
Avez-vous demandé à l'exécuteur testamentaire ou liquidateur de votre choix s'il souhaite assumer ce rôle et est en mesure de le faire?			
Vos exécuteurs testamentaires ou liquidateurs connaissent-ils l'étendue et l'emplacement de vos biens?			
Votre exécuteur testamentaire ou liquidateur a-t-il une liste des principaux professionnels avec qui vous faites affaire, notamment votre spécialiste en services financiers, votre comptable et votre avocat?			
Avez-vous une procuration relative aux biens?			
Votre procuration relative aux biens convient-elle toujours à vos intentions?			
Avez-vous une procuration relative aux soins de la personne?			
Votre procuration relative aux soins de la personne convient-elle toujours à vos intentions?			
Avez-vous un testament biologique ou des directives médicales? Il s'agit d'un énoncé traduisant vos volontés à l'égard des soins de fin de vie.			

<b>Considérations relatives à votre famille et à vos proches</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne s'applique pas à moi</b>
Avez-vous pris des dispositions pour tous vos bénéficiaires et vos personnes à charge, y compris ceux ayant des besoins particuliers?			
Avez-vous choisi un tuteur pour vos enfants mineurs?			
Avez-vous discuté avec les tuteurs que vous avez choisis de leur volonté et de leur capacité à assumer cette responsabilité supplémentaire?			
Les membres de votre famille savent-ils où sont conservés vos documents importants (c.-à-d. votre testament, vos documents financiers personnels, y compris vos déclarations de revenus antérieures, vos comptes bancaires, la liste de vos principaux conseillers ainsi que leurs coordonnées)?			
Avez-vous planifié les frais et la logistique liés à vos funérailles?			
Avez-vous fait part de vos arrangements funéraires à votre famille?			
<b>Planification préalable</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne s'applique pas à moi</b>
Propriétaires d'entreprise : Avez-vous un plan de relève qui indique la manière et le moment de transmettre la propriété et les commandes de votre entreprise?			
Avez-vous élaboré une stratégie de dons dans votre plan successoral?			
Si vous détenez des biens dans d'autres provinces ou pays, votre testament et votre procuration tiennent-ils compte de la réglementation en vigueur dans chacun de ces territoires?			
Y a-t-il des membres de votre famille bénéficiaires qui résident dans d'autres pays ou qui ont la citoyenneté d'autres pays étrangers, ou avez-vous des actifs dans des pays étrangers?			
Avez-vous une assurance vie et invalidité adéquate?			
Avez-vous songé à créer une fiducie testamentaire ou une fiducie entre vifs?			

Nous sommes là pour vous aider. Que vous ayez établi un plan successoral ou souhaitez en créer un, votre conseiller peut réunir une équipe d'experts pour vous guider tout au long du processus. Établissons la communication pour discuter de vos besoins et de ceux de votre famille.

Les renseignements contenus dans le présent document, y compris les divers avis, ont pour but de fournir des renseignements généraux et ne doivent pas être interprétés comme des conseils précis. Il est essentiel de tenir compte de la situation personnelle et de la conjoncture. C'est pourquoi toute personne souhaitant agir en fonction de renseignements devrait demander des conseils indépendants d'un fiscaliste ou d'un conseiller juridique en ce qui a trait à sa situation personnelle. Les produits et services bancaires sont fournis par la Banque CIBC. Les produits et services de placement CIBC ainsi que les services de stratégie financière sont fournis par l'intermédiaire de Placements CIBC inc. et de Services Investisseurs CIBC inc. Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.